



DOUBS

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Baume les Dames  
Arrondissement de Besançon  
**COMMUNE DE BAUME LES**

**DAMES**

(N°INSEE : 25047)

**Nombre de membres**

- En exercice : 29
- Présents : 20
- Votants : 24
- Ayant donné procuration : 4
- Absents : 5

**Date de convocation**

06/12/2022

**Date d'affichage**

19/12/2022

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 12 décembre 2022**

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le DOUZE DECEMBRE, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire, pour la session ordinaire du mois de DECEMBRE.

**Etaient présents (20) :**

Arnaud MARTHEY, Marie-Christine DURAI, Gérard GLEIZE, Francine COUDON, Christian BASSENNE, Sylviane MARBOEUF, Julien BOILLOT, Colette ROMANENS, Annie GIRARDAT, Jean-Claude MAURICE, Jean-Claude ALAMPI, Jean-Marc VUILLEMIN, Dominique MISCHI, Laure THIEBAUT, Sébastien FERNIOT, Christian LANIER, Frédéric SERGENT, Thomas VIGREUX, Emilie GOGAND, Soazig BONFILS.

**Procurations données (4) :**

Christelle LAMBERT donne pouvoir à Emilie GOGAND  
Sandra BOUHESANE donne pouvoir à Sylviane MARBOEUF  
Maud BEAUQUIER donne pouvoir à Laure THIEBAUT  
Camille LIARD donne pouvoir à Annie GIRARDAT

**Absents (5) :**

Bruno DEBRIE  
Philippe RONDOT  
Emmanuelle WISSANG-GIRARD  
Charline BARDEY  
Florian CORDIER

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Annie GIRARDAT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**Délibération n° J13/2022**

**Objet : Travaux rue du Parc – nouveau plan de financement**

Les travaux rue du parc ont pour objectif d'aménager des trottoirs pour la sécurisation des circulations piétonnes et de créer une piste cyclable. Cet aménagement concourt à relier le quartier de Bois Carré jusqu'au giratoire de la RD683 permettant ainsi de desservir plusieurs pôles à destination notamment des scolaires : le collège, le lycée et les gymnases.

**Plan de financement proposé :**

Dépenses	HT	Recettes	Montant HT prévisionnel
Travaux rue du Parc	119 966 €	Département* 23%	30 000 €
Création piste cyclable et voie chaucidou	10 380 €	Etat (DETR ou DSIL) 30%	39 103 €
		Commune 47%	61 243 €
TOTAL	130 346 €		130 346 €

\*Assiette éligible maximum : 100 000 euros HT /an / commune  
Taux 23 % soit une subvention de 30 000 euros maximum

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le nouveau plan de financement,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à engager toutes démarches dans le cadre du dossier

Vote du Conseil :

Pour : 24    Contre : 0    Abstentions : 0

Le Maire,  
Arnaud MARTHEY

